



## COMPTE RENDU

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du CD57 du 8 septembre 2019

Gymnase A.de Bertier à MANOM - 10h30

### Associations présentes ou représentées :

FAULQUEMONT ESC - HAGONDANGE ES - L'HÔPITAL PPC - MANOM JS - MONTIGNY LES METZ TT - NEUFGRANGE - OBERGAILBACH UP - SAINT AVOLD CTT - SARREGUEMINES AS - THIONVILLE TT - FORBACH USTT - WILLERWALD AS - SPICHEREN CSN - VOLMUNSTER FJ - FREYMING ST MAURICE CCL - MORSBACH SARRE ET MOSELLE - AMNEVILLE TT - TERVILLE OCTT - ILLANGE USTT - CLOUANGE TT - CREUTZWALD EP - SCHOENECK TT - BASSE HAM ALPA - MAIZIERES LES METZ TT - HAYANGE USTHTT - PETIT REDERCHING/ENCHEN TT - STE MARIE AUX CHENES ASPTT - BINING SL - ST JEAN KOURTZERODE LJ - KNUTANGE-NILVANGE TT - VERGAVILLE FR - ST JEAN ROHRBACH ALPR - KONACKER HAYANGE SL - MOULINS LES METZ FC - VIC SUR SEILLE EP - BERTRANGE DISTROFF TT - METZ GRANGE AUX BOIS AS - HUNDLING CPH - BEHREN LES FORBACH TT - ROUSSY LE VILLAGE TT - METZ TT - CREUTZWALD TT - REMILLY TT - SIERCK SLP TT - ST JULIEN LES METZ TT - LANGATTE Eden Pongiste

### Associations absentes :

SARREBOURG TT - ROUHLING CTT - AUDUN LE TICHE JSA - SCHMITTVILLER ATT - MARANGE SILVANGE PPC - PHALSBURG TT

Soit 46 clubs présents ou représentés sur 52, et 154 voix sur 166

En ouverture de cette assemblée, la Présidente Françoise NOMINE présente l'ordre du jour détaillé de cette Assemblée Générale Ordinaire.

### **Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 09/09/2018**

La Présidente demande si le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale, paru dans le Pongiste Mosellan HS n°6, soulève des observations. Aucune observation n'étant portée, ce procès-verbal est adopté par vote à l'unanimité, à main levée.

### **Allocution de la Présidente**

*Mesdames et Messieurs, permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue pour cette troisième Assemblée Générale de notre olympiade.*

*Mes premiers remerciements vont à nos hôtes de ce jour, le club de Manom et toute l'équipe du président ainsi que la municipalité de cette ville pour la mise à disposition des locaux et du matériel nécessaire au bon déroulement de cette Assemblée Générale.*

*Remerciements également pour les représentants des collectivités et du mouvement sportif qui nous font l'amitié d'être présents à nos côtés :*

- Pierre BLANCHARD, Président de la Ligue du Grand Est de Tennis de Table
- Mme Agnès RAFFIN, Présidente de Comité Départemental Olympique et Sportif, CDOS Moselle
- Mr Carmelo SANSALONE, Conseiller du Maire de Manom en charge des Sports

*Je souhaite par ailleurs excuser les absences de :*

- Mr Patrick WEITEN, Président du Conseil Général de la Moselle
- Mme ARTZ, Directrice départementale de la Cohésion Sociale de Moselle.
- Mme Marie-José BRUNET, Conseillère d'Animation Sportive à la DDCS 57

- Mr Vincent BLANCHARD, Directeur Général de la LGETT

- Mr Guillaume SIMONIN, Conseiller Technique Sportif à la Ligue du Grand Est

- Mr Pierre LEGENDRE, Conseiller Technique Sportif à la Ligue du Grand Est

*Le rapport d'activité de la saison 2018-2019 paru dans le Pongiste HS n°6 vous a présenté en détail les résultats sportifs de la saison écoulée et je voudrais juste en souligner les plus importants :*

*Au niveau individuel, je rappellerai les podiums obtenus par nos pongistes mosellans lors des championnats de France : deux médailles d'or pour Carole GRUNDISCH du Metz TT (double féminin et double mixte), deux médailles de bronze pour Pauline CHASSELIN (en simple et double féminin), médaille d'or également pour Alan PAPIRER et Stéphane MOLLIENS et médaille de bronze pour Stéphane GIL-MARTINS, tous trois licenciés à Moulins les Metz, lors des championnats de France Handisport. Ce club nous a apporté de nombreuses médailles tout au long de cette saison, que ce soit lors des championnats de France par équipe, lors des Opens disputés dans le monde entier ou au cours des différents tours de critérium Fédéral. S'il ne pratique plus en compétition, Michel SCHALLER est à féliciter pour l'obtention du Prix Patrice MARTIN, Prix National du Fair Play 2018,*

remis par L'Association Française pour un Sport Sans Violence et Pour le Fair Play, et ceci pour l'ensemble de sa carrière sportive de haut niveau et de dirigeant.

Le club de Maizières les Metz n'est pas en reste et assure la relève par Camille Knittel, médaillée de bronze aux Jeux Européens Paralympiques. En parlant d'avenir, il convient de citer Romaric VINCHON, qui après une nouvelle médaille d'argent lors des Championnats de France Handisport par catégories, est revenu avec une médaille d'or (double) et une de bronze (simple) de l'Open de France des sourds.

En sport adapté, toujours du côté de Maizières les Metz, on retiendra les médailles d'or de Jérémy WALLIN (simple et double avec Alexis BIASINI) lors des Championnats de France jeunes. Ce même Alexis BIASINI complètera cette moisson avec une médaille de bronze individuelle. Un peu plus tard dans la saison, Jérémy WALLIN et Ludovic MORAINVILLE de Moulins les Metz sont allés décrocher le bronze en double lors des Championnats de France. Ludovic a notamment participé à la vidéo de promotion du projet « Moselle Terre de Jeux 2024 », initié par le Conseil Départemental de la Moselle et soutenu par toutes les forces pongistes du département.

Comme tous les ans, nos vétérans ne sont pas en reste et félicitons Francis FARRONI d'Amnéville pour ses trois médailles lors des Championnats de France Vétérans : l'or en simple et double Messieurs V3 et le bronze, avec Martine, en double mixte. Notons également la belle médaille de bronze obtenue par l'équipe de St Avold lors de la Coupe Nationale Vétérans des moins de 60ans.

Au niveau régional, les clubs de Metz TT et Thionville se sont illustrés lors des interclubs en remportant respectivement les catégories cadets/cadettes et benjamines.

Aux finales régionales par classement, nos mosellans ont réussi à se hisser sur le podium à sept reprises, obtenant du même coup une médaille d'argent (OTRANTE Mathias de Sarrebourg TT) et 5 médailles de bronze (RASTETTER Zoé de Maizières les Metz, DINANT Raphaëlle d'Audun le Tiche, FERNANDEZ Cassandra de Metz TT, BREVETTI Claire et David MULLER de Faulquemont et ALABANI Anthony d'Amnéville). Au niveau national, Matthias OTRANTE a réalisé une superbe performance en se hissant en demi-finales de son tableau H8

Les Championnats individuels du Grand Est ont surtout mis en avant le club de Metz TT qui obtient 14 médailles mais l'ensemble des pongistes mosellans qualifiés pour cette compétition sont à féliciter pour leurs prestations :

4 médailles d'or : Damien LLORCA Metz TT (SM), Vincent KEMPFER Ste Marie aux Chênes (double SM), Julia KOCH Metz TT (JF et CF), Tom VAILLANT Montigny les Metz (double PG)

12 médailles d'argent : Corentin Mazaud Metz TT (SM et double SM), Thibault HEIN Metz TT (double SM), Léo BOQUELET Metz TT (JG), Adrien PERNA Manom (double JG), Roman BARABAN Ste Marie aux Chênes (CG), Loïc PRZYLUKI et Guillaume

WEBER Metz TT (double CG), Eva BRENYK Maizières les Metz (CF et double CF avec Julia KOCH Metz TT), Julianne FINK L'Hôpital (double BF) et 15 médailles de bronze.

En catégorie Vétérans, les mosellans obtiennent 4 titres : Angeline HOSY Manom (double dames et double mixte), Rémi HOSY Manom (V1 M), Francis FARRONI Amnéville (V3M) , 3 médailles d'argent : Angeline HOSY Manom (V1D), Guy SCHLIENGER Maizières les Metz (V4M), Michel FOUQUET Metz TT (Double mixte) et 3 médailles de bronze : Michel GONCALVES Thionville (V1M), Christian MISTLER St Avold (V3M) et Henri LAGOCKI Ste Marie aux Chênes (V5M).

Par équipe, le club de Metz TT reste notre fer de lance en comptant deux équipes Pro dans ses rangs, les filles évoluant en PRO A et les garçons en PRO B. Ces demoiselles nous ont encore offert des rencontres palpitantes cette saison, lors du championnat par équipes en terminant première de leur poule, malheureusement battues lors du Final 4 par le club d'Etival futur vainqueur de la compétition et durant la Ligue des Champions où elles s'inclinent en quarts de finale.

Tous ces titres sont à mettre à l'actif du travail efficace des dirigeants et techniciens de nos clubs et comme chaque année ils permettent à la Moselle de briller dans des compétitions d'envergure. A l'heure où il devient de plus en plus difficile de motiver nos bénévoles, je ne peux que vous adresser, à vous tous entraîneurs et dirigeants, mes remerciements pour tout ce travail de l'ombre accompli au quotidien.

Cette saison, le Comité Départemental a engagé deux actions fortes aux côtés des nombreuses qui perdurent depuis quelques saisons déjà. Si nous avons déjà l'habitude de travailler avec les Comités de Moselle Handisport et Sport Adapté, notre souhait était de développer nos relations avec ces deux entités. Chose faite maintenant et c'est une première en France, par la signature, le 30 janvier dernier, d'une convention tripartite qui permet de lister les possibilités d'action de nos trois structures et renforcer nos liens. C'est ainsi, en outre, que des séances d'entraînement communes, regroupant joueurs valides handisport et sport adapté se sont déroulées régulièrement depuis cette date. Cette signature s'est effectuée sous l'égide du Conseil Départemental de la Moselle, partenaire privilégié sur ces thématiques.

Suite à la réforme territoriale du Grand Est et la disparition du pôle espoir, le souhait du Comité Départemental était de pouvoir toujours proposer à nos jeunes pongistes la possibilité d'évoluer au plus haut niveau dans notre département. Cela s'est traduit par la mise en place du Groupe Moselle Détection destiné aux catégories Poussins et Benjamins avec des regroupements mensuels à Maizières les Metz et de la Section Sportive Départementale Tennis de Table au sein du collège de l'Arsenal, en mutualisation avec les clubs de Maizières les Metz et Metz TT. La création de ces deux structures départementales est fondamentale car chaque jeune pongiste mosellan peut ainsi tenter

la route du Haut Niveau en étant accueilli dans des structures proches de son domicile en combinant les études et les entraînements.

Notre Comité progresse donc d'année en année, que ce soit dans la technique, la promotion ou le développement de notre sport. Les actions initiées par la Commission Développement sont reprises dans d'autres départements ce qui prouve notre capacité à innover et fidéliser le public. Vous avez pu retrouver un compte-rendu de ces actions dans le rapport d'activité de cette saison. Je voudrais souligner la formidable promotion de vos pages facebook et le fort taux de participations pour le concours mis en place par notre responsable associatif, Stéphane LAMIRAND, à qui j'adresse toutes mes félicitations pour cette action mais également pour son excellente implication à nos côtés. Je rappelle que ce concours est toujours en

cours et je ne peux que vous inciter à y participer encore plus.

Comme lors de la remise des Césars au cinéma, je me dois de remercier les partenaires institutionnels et privés qui nous soutiennent fortement et nous confortent dans notre engagement de bénévoles et je citerai donc le Conseil Départemental de la Moselle, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, le Comité Départemental Olympique et Sportif, la Ligue du Grand Est, la société Dauphin, le Crédit Mutuel et le Républicain Lorrain. Merci également aux membres du Comité Directeur, à Stéphane LAMIRAND, et à vous tous qui nous apportez votre confiance au quotidien.

Françoise NOMINE

## Rapport Moral du Secrétaire Général

Bonjour à toutes et à tous,

Comme traditionnellement, je vais vous dresser le rapport moral du dernier exercice. Après une saison 2017/2018 décevante, nous avons connu une saison 2018/2019 plus encourageante.

Tout d'abord nous avons réussi à freiner la baisse du nombre de licenciés, avec désormais 2 945 licences contre 3 038 la saison précédente, soit une baisse de 3,1%. Pour rappel la chute de licences était supérieure à 15% l'année dernière. Les licences traditionnelles passent de 1 497 à 1 429 (soit -4,5%) tandis que les licences promotionnelles sont quasiment stables : de 1 541 à 1 516 (soit -1,6%).

On notera néanmoins une nouvelle baisse des licences jeunes : 1 427 contre 1 550 (-8%). J'invite l'ensemble des clubs à accroître leurs efforts sur ce public.

Le nombre de licenciées féminines est à nouveau en légère baisse (623 contre 680) et en proportion elles représentent désormais 21,15%, soit une baisse d'environ 1 point.

Le nombre de clubs reste lui inchangé, à savoir 52.

Un autre signe positif à considérer est le nombre de clubs ayant augmenté leur nombre de

licenciés la saison dernière. On en compte 22 (contre seulement 18 la saison précédente). Certains clubs ont même connu des croissances importantes : Basse-Ham +483% avec + 29 licenciés, Audun le Tiche +66,7% avec +10 licenciés, Bertrange-Distroff +46,2% avec +12 licenciés ou bien encore Manom +26,2% avec + 28 licenciés.

Le paysage des clubs mosellans est le suivant : Deux clubs comptent plus de 200 licenciés, Maizières-lès-Metz (280) et Faulquemont (228). Trois associations possèdent entre 150 et 200 licenciés : Forbach (185), Metz TT (182) et Amnéville (172). Enfin trois associations sont au-dessus des 100 licenciés : Montigny-lès-Metz (142), Thionville (139) et Manom (135)

Pour terminer, je vous souhaite à toutes et à tous une excellente saison, et vous remercie de votre attention.

Richard VIBERT

## Modification des statuts et du règlement intérieur

Comme exigé par la FFTT, le CD57TT doit procéder à la mise en conformité de ses statuts et de son règlement intérieur.

Afin de préparer ces modifications, Françoise NOMINE rappelle que les nouveaux documents ont été envoyés à l'ensemble des clubs afin qu'ils puissent en prendre connaissance.

La seule modification majeure étant la suppression de la procuration pour les Assemblées Générales. Dès la prochaine AG, les clubs devront donc forcément être représentés par un licencié de leur club.

Après vote à main levée, les statuts et règlement intérieur sont adoptés à l'unanimité.

## **Présentation des candidats et élections complémentaires**

Aucune candidature n'est parvenue au Comité Départemental et par conséquent aucune élection n'est nécessaire.

## **Rapport Financier - Rapport des commissaires aux comptes**

Le rapport financier présenté dans le Pongiste Mosellan Hors-Série N°6 est commenté par la Trésorière Générale, Anneline GREVIN.

Le compte d'exploitation 2018-2019, avec manifestations exceptionnelles, arrêté au 30/06/2019 montre 89 315,84 € de produits, 75 954,19 € de charges et indique donc un déficit de 13 361,65 €.

Anneline GREVIN donne ensuite des détails sur les manifestations exceptionnelles co-organisées par le CD57, à savoir les GJC 2018 et un reliquat sur les Championnats du Grand Est 2018.

Le compte de résultat des GJC 2018 révèle des produits à hauteur de 1 469,00 € et des charges à hauteur de 0 €. Et le compte de résultat des Championnats du Grand Est révèle des charges à hauteur de 0 € et des produits à hauteur de 536,14 €, soit un résultat excédentaire de 2 005,14 €.

La Trésorière détaille alors le compte d'exploitation 2018/2019 hors manifestations exceptionnelles, qui s'établit à 87 379,70 € en charges et 74 485,19 € en produits. Il en résulte donc un déficit de 12 894,51 €.

Anneline GREVIN présente ensuite le bilan du CD57, au 30/06/2019, qui s'équilibre à 140 022,83 €.

Elle insiste sur le fait que le budget est sensiblement supérieur aux prévisions dû à l'augmentation des dépenses relatives aux actions techniques (section sportive et Groupe Moselle Détection) et à la diminution des subventions (CNDS).

L'évolution des charges est bien maîtrisée, malgré le déficit affiché qui était anticipé.

Anneline GREVIN cède la parole à Jacques BARILLON et Jean-Luc SOBCZAK, réviseurs aux comptes, qui font lecture du rapport donnant quitus sur la régularité de la tenue de la comptabilité.

Aucunes questions ou objections n'étant soumise, la Présidente demande son approbation.

Les documents financiers de l'exercice 2018/2019 sont adoptés à l'unanimité à main levée, de même que l'affectation du résultat.

## **Rapport Financier - Budget prévisionnel 2019 / 2020**

La Trésorière, Anneline GREVIN, présente le budget prévisionnel de l'exercice 2019 / 2020, en comparaison avec les prévisions et les réalisations de la saison précédente.

Ce budget prévisionnel s'élève à 87 750,00 € et traduit une volonté du CD57TT de continuer à maîtriser son budget. Ce montant prend en compte les baisses des subventions mais aussi la volonté affichée de pérenniser les postes professionnels ainsi que l'augmentation du budget attribuée aux actions techniques, de développement et le versement d'aides pour le Haut-Niveau.

Après vote à main levée, le budget prévisionnel 2019 / 2020 est adopté à l'unanimité.

## **Rapport d'Activités 2018 / 2019**

Le Rapport d'Activités de la saison 2018 / 2019 est paru dans le Pongiste Mosellan Hors-Série n° 6.

La Présidente Françoise NOMINE propose de ne pas revenir plus en détail sur ce rapport puisqu'il a été mis à la disposition de tous les clubs et repris en grande partie dans son allocution.

Ce rapport ne soulève aucune observation supplémentaire.

## **Intervention du Responsable Associatif**

Le Responsable Associatif du CD57, Stéphane LAMIRAND, intervient ensuite sur plusieurs points :

### *Administratif*

- Il présente tout d'abord l'organisation sportive de la saison, en reprenant notamment le document distribué à l'ensemble des clubs qui précise les clubs organisateurs des principaux rendez-vous. Il indique que le CD57TT recherche encore des organisateurs pour deux regroupements jeunes.

- Il informe ensuite les clubs de l'organisation le 16 février 2020 (en parallèle des finales départementales par classement), d'une compétition réservée aux poussins et benjamins (licences traditionnelles et promotionnelles). Les détails de cette nouvelle compétition seront précisés dans les prochaines semaines, mais l'idée est d'offrir à ces catégories, une compétition supplémentaire.

### *Promotion*

- L'organisation de la Fête du Sport, à Metz, les 28 et 29 septembre, avec la présence d'un stand Tennis de Table, tenu par le CD57TT et ses bénévoles. Les clubs sont invités à diffuser cette information autour d'eux et à se manifester si certains veulent venir donner un coup de main pour la tenue du stand.

A noter également qu'une nocturne sera organisée le samedi soir et que le Dark Ping a été retenu comme animation principale avec le Badminton. Les inscriptions, gratuites, sont ouvertes jusqu'à l'évènement.

- La participation du club de Metz TT aux championnats de France (Pro A féminine et Pro B masculine) ainsi qu'à la Ligue des Champions. Des cartes d'abonnement sont distribuées à tous les clubs via les enveloppes et des affiches sont disponibles pour faire la promotion dans les clubs.

Stéphane LAMIRAND précise qu'un concours de présence, à l'attention de tous les clubs mosellans sera proposé tout au long de la saison avec plusieurs lots à gagner, notamment une table Butterfly. Les clubs sont donc invités à se déplacer en nombre.

#### *Développement*

- Stéphane LAMIRAND débute cette thématique en revenant sur le fonctionnement des séances Sport-Partagé, organisées une fois par mois à Maizières-lès-Metz. Celles-ci sont ouvertes à tous les pratiquants handisport et sport-adapté. Si les clubs accueillent ce type de public, qu'ils n'hésitent pas à leur proposer ces séances supplémentaires.

- Toujours dans la thématique Handisport, Stéphane LAMIRAND informe les clubs de l'organisation des Championnats de France Handisport, à Metz, du 30 mai au 1<sup>er</sup> juin. Cette co-organisation Maizières-lès-Metz TT / Metz TT, sera bien évidemment soutenue par le CD57TT.

- Il est également rappelé que les clubs ont la possibilité d'organiser des animations Ultimate Ping et Dark Ping, en utilisant le matériel que possède le CD57TT et qui peut être mis facilement à disposition.

Là encore, merci aux clubs intéressés de se manifester rapidement, afin d'être sûr que l'intégralité du matériel soit disponible.

- Concernant les plus jeunes, le CD57TT va proposer une nouvelle fois une Matinée des 4/7 ans, en fin de saison sportive. De plus en plus de clubs s'orientent vers cette catégorie d'âge et il peut être intéressant de mettre en place un grand rassemblement en fin de saison afin de permettre des échanges encore plus larges. Pour les clubs intéressés, un guide spécifique, réalisé par la FFTT, est disponible auprès du CD57TT, pour six euros.

- Stéphane LAMIRAND rappelle que le CD57TT, mais également la LGETT, sont à la disposition des clubs pour les accompagner sur leurs projets de développement ou leurs demandes spécifiques. Le dispositif Accompagnement de clubs de la LGETT est entièrement gratuit.

- Pour ce qui est des formations d'entraîneur, la LGETT organisera une formation « Animateur Fédéral » à Maizières-lès-Metz, lors des vacances de la Toussaint. Pour s'inscrire il faut au préalable avoir participé à une formation « Initiateur de club ». Merci aux personnes intéressées de se manifester le plus tôt possible, afin de favoriser l'organisation d'une telle formation.

- Enfin, il est rappelé aux clubs, que le Conseil Départemental de la Moselle propose plusieurs dispositifs de financement, tels que « l'aide à la licence », « le projet club » ou bien encore « l'aide à l'acquisition de matériel ».

Les dossiers 2019/2020 sont ouverts encore pendant quelques semaines et les clubs sont donc fortement invités à utiliser ces dispositifs.

### **Intervention du Président de la Commission Technique**

En l'absence de Rémi HOSY, c'est le Responsable Associatif du CD57, Stéphane LAMIRAND, qui garde la parole afin de revenir sur les deux dispositifs mis en place la saison dernière :

- Section Sportive Départementale
- Groupe Moselle Détection.

Le premier est ouvert, sur sélection, aux jeunes collégiens, et permet de s'entraîner quatre fois par semaine à Metz et Maizières-lès-Metz. Cette saison, 5 jeunes pongistes mosellans bénéficient de ce dispositif et d'autres seront sollicités dans les saisons à venir.

Le deuxième dispositif concerne lui les poussins et benjamins mosellans. Dispositif plus large, il propose une séance d'entraînement par mois, à Maizières-lès-Metz et permet à des licenciés identifiés par la Commission Technique ou proposés par les clubs eux-mêmes, de compléter la formation reçue en club.

Plusieurs jeunes ont ainsi été convoqués il y a quelques jours et les clubs ont donc la possibilité de compléter cette sélection s'ils estiment que certains de leurs licenciés ont des profils intéressants.

### **Questions diverses**

Aucune question n'est parvenue au siège du Comité Départemental. La Présidente, Françoise NOMINE, interroge toutefois l'assemblée pour savoir si certains ont des interrogations particulières.

Plusieurs questions sont alors posées concernant le fonctionnement du Championnat par équipes et notamment les difficultés liées au choix du jour de rencontre.

Pierre BLANCHARD revient sur la saison écoulée et notamment le fait que très peu de rencontres ont réellement engendrées des problèmes. Lorsque les clubs anticipent les difficultés et sollicitent à temps la LGETT ou le CD57TT, il est quasiment toujours possible de trouver un accord.

Françoise NOMINE invite donc l'ensemble des clubs mosellans à faire remonter dès maintenant les rencontres qui seraient problématiques.

Une question est également posée concernant l'avenir du CNDS et des subventions de l'Etat. Agnès RAFFIN du CDOS Moselle se permet de répondre, en indiquant que cette année, certaines Fédérations ont repris ces subventions, mais que la FFTT n'en faisait pas encore partie. Cela devrait être le cas pour la saison prochaine, mais les informations restent encore un peu floues.

## Remise des récompenses

Les récompenses aux lauréats du nouveau Label Développement et différents vainqueurs des compétitions par équipes de la saison passée sont remises aux récipiendaires par Carmelo SANSALONE, Conseiller du Maire de Manom en charge des Sports, Agnès RAFFIN, Présidente du CDOS Moselle, Pierre BLANCHARD, Président de la Ligue du Grand-Est de Tennis de Table, Françoise NOMINE, Présidente du Comité Départemental de la Moselle, et Christophe PORTE, Vice-Président du Comité Départemental de la Moselle, en charge du Développement :

Les lauréats du Label Développement sont :

Echelon 1\* : Hagondange ES

Echelon 2\* : Manom JS, Saint-Avoid CTT et Sainte-Marie aux Chênes ASP TT

Echelon 3\* : Faulquemont ESC, Maizières-lès-Metz TT et Willerwald AS

Tous ces clubs repartent avec un diplôme, des bons Dauphin et des bons CD57TT utilisables pour l'inscription aux actions suivantes : Stage départemental CD57, Challenges jeunes, Formations Arbitrage ou Technique (LGETT inclus)

Denis OMLOR remet ensuite les diplômes aux demi-finalistes et finalistes des Coupes départementales :

Vainqueur de la Coupe de Moselle :	TFOC TT 1
Finaliste de la Coupe de Moselle :	AMNEVILLE TT 1
½ Finalistes de la Coupe de Moselle :	KNUTANGE-NILVANGE TT 1 & MAIZIERES-LES-METZ TT 1
Vainqueur de la Coupe de Mirabelle :	MONTIGNY LES METZ TT 1
Finaliste de la Coupe de Mirabelle :	TFOC TT 1
½ Finalistes de la Coupe de Mirabelle :	TFOC TT 2 & HAGONDANGE ES 1

Pierre BLANCHARD et Françoise NOMINE procèdent ensuite à la remise des médailles de bronze du Mérite Régional aux personnes suivantes :

- Anneline GREVIN – L'Hôpital PPC
- Alphonse PEIFER – Willerwald AS
- Jean-Claude OSTER – Schoeneck TT

Cette cérémonie des récompenses se termine avec la remise du trophée de Sportif de l'année à Alan PAPIRER pour sa superbe saison en Handisport et notamment son titre de Champion de France Handisport. Tout cela permettant de faire le lien avec la signature de la convention avec les Comités Handisport et Sport Adapté de Moselle.

Lui sont ainsi remis un diplôme, une dotation matérielle et une aide financière.

## Allocutions de clôture

Agnès RAFFIN prend la parole et débute en regrettant que le Tennis de Table ne bénéficie pas d'une plus grande médiatisation. Elle souligne la vitalité du Comité de Moselle et l'organisation de qualité de son Assemblée Générale. Elle remercie le Comité et ses clubs pour l'aide apportée sur un certain nombre d'organisation du CDOS Moselle, notamment la Fête du Sport et la Journée Olympique.

Elle remercie également les dirigeants pour l'investissement dont ils font preuve, pour mettre en avant leur discipline et assurer le bon fonctionnement des clubs.

Elle souhaite ensuite transmettre un certain nombre d'informations, notamment concernant les formations CDOS qui sont proposées chaque année. La possibilité également de passer par le CDOS pour le dispositif Service Civique ou bien encore Basi'Compta.

Elle fait un rapide retour sur l'Agence Nationale du Sport et s'engage à tenir informés les comités départementaux quand des informations plus précises seront disponibles.

Pierre BLANCHARD, Président de la Ligue du Grand-Est de Tennis de Table, remercie Françoise NOMINE de son invitation et souligne le plaisir et l'attachement particulier qu'il a à participer à cette Assemblée Générale. Il adresse ses félicitations au CD57 pour ses nombreuses actions mais aussi la bonne tenue de l'Assemblée Générale. Il revient sur la signature de la Convention Handisport/Sport Adapté, une première en France, qui lui a permis de mettre en avant la Moselle et le Grand Est, lors d'un bureau fédéral.

Il attire ensuite l'attention des clubs sur le changement progressif dans les attentes des licenciés, qui sont désormais des pratiquants consommateurs. Il faudra être vigilant afin de ne pas rater ce virage, afin d'assurer la pérennité de nos clubs.

Il termine en rappelant les nombreux dispositifs proposés par la LGETT, à savoir les Formations Flash, l'Accompagnement de club, le Ping Santé Grand Est, Ping à l'Ecole, Ping en entreprise ou bien encore Rentro'Ping.

Enfin, il communique la date de la prochaine Assemblée Générale de la LGETT, à savoir le 27 octobre à Tomblaine.

Françoise NOMINE remercie Agnès RAFFIN et Pierre BLANCHARD pour leurs interventions et donne la parole à Carmelo SANSALONE pour le mot de la fin. Celui-ci souhaite dans un premier temps excuser le Maire de Manom, retenu ce jour par des obligations personnelles. Il est ravi que la commune puisse accueillir l'Assemblée Générale d'un comité départemental. Il rappelle que la ville de Manom soutien et encourage le développement de la vie associative sur sa commune, car celle-ci permet de renforcer les valeurs d'intégration et de vie sociale. Il termine en souhaitant une excellente saison sportive à toutes et à tous.

La Présidente Françoise NOMINE remercie encore les personnes présentes à cette Assemblée Générale et clôt la réunion à 12h30.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'F' and 'N' intertwined, with a horizontal line extending to the right.

Françoise NOMINE